

Les terrasses

Respect du Règlement général d'occupation du domaine public.

Les documents sont à déposer en mairie ou à envoyer au service Commerce par mail à commerce@palavaslesflots.com .

Les mobiliers et éléments divers de la terrasse

Respect du Règlement général d'occupation du domaine public.

Les documents sont à déposer en mairie ou à envoyer au service Commerce par mail à commerce@palavaslesflots.com .

Vente d'alcool

Pour toute information complémentaire, merci de contacter le Service des Licences et Débits de boissons au 04 67 07 73 35 ou à envoyer au service Commerce par mail à commerce@palavaslesflots.com .

Cerfas selon les types de travaux

Modifications (intérieur, façades, devantures, travaux de peinture, pose de baie vitrée, de rideau, de store...)

Respect du Règlement général d'occupation du domaine public.

Les documents sont à déposer en mairie ou à envoyer au service Commerce par mail à commerce@palavaslesflots.com .

Pose ou remplacement d'enseigne perpendiculaire ou à plat

Respect du Règlement général d'occupation du domaine public.

Les documents sont à déposer en mairie ou à envoyer au service Commerce par mail à commerce@palavaslesflots.com .

Plus d'infos



Commerce de proximité: [Commerce de proximité](#)

Adresse : Hôtel de Ville

16, Boulevard du Maréchal Joffre

BP 106 34250 Palavas-Les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

[Site ville](#)

[Site tourisme](#)

[Téléphone 04 67 07 73 35](#)

[Mail](#)

Le Pays de l'Or vous propose geosphere :

L'Agglomération du Pays de l'Or vous propose [geosphere](#), un service en ligne gratuit et accessible 7j/7 et 24h/24 pour vos démarches d'urbanisme.

L'Agglomération du Pays de l'Or propose pour toutes les communes du territoire un nouveau service en ligne qui permet de réaliser toutes vos démarches d'urbanisme de chez vous.

Simple, sécurisée, la dématérialisation facilite l'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme. Plus besoin de se déplacer en mairie ou de poster vos dossiers, il suffit de se connecter et de créer un compte sur [geosphere](#) .

Et toujours sur Servicepublic.fr :

Afin d'avoir des documents à jour, voici les informations consultables sur le site servicepublic.fr:

Créer votre espace (compte) Urssaf en ligne

Accéder au Service en ligne

Service **gratuit** et sécurisé permettant aux **entreprises** et aux travailleurs **indépendants** de gérer leur compte en ligne :

Consulter votre compte Urssaf

Calcul, déclaration et paiement des cotisations

Adhésion à la mensualisation ou au prélèvement automatique trimestriel

Accès aux **attestations** de vigilance

Demande de **modulation** des versements provisionnels ou de **délais de paiement**

Transmission d'une DPAE

Échanger avec un conseiller Urssaf via la messagerie

Liste des professionnels pouvant créer un compte en ligne Urssaf

La liste des professionnels concernés par ce service est la suivante :

Employeur

Artisan / Commerçant / Profession libérale non réglementée, dont gérant majoritaire

Profession libérale réglementée dont gérant majoritaire avec siret

Profession libérale réglementée : gérant majoritaire sans Siret

Praticien et auxiliaire médical (Pam)

Conjoint collaborateur Pam (praticien et auxiliaire médical)

Offre simplifiée pour les médecins remplaçants (RSPM)

Conjoint collaborateur de chef d'entreprise profession libérale

Tiers mandaté : à l'issue de votre inscription en ligne, merci de bien vouloir contacter votre Urssaf. Un conseiller réalisera le paramétrage de votre compte en ligne, afin de vous permettre d'effectuer le rattachement de vos comptes clients

Frontalier en Suisse

Bénéficiaire de la Puma (protection universelle maladie)

Entreprise du secteur pharmaceutique

Organisme complémentaire redevable de la TSA

Activité relevant de l'économie collaborative

Artiste-auteur, diffuseur

Marin indépendant

VRP multicarte



Ville de
Palavas-les-Flots

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00